

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 23 Mai 2012

Date de la convocation 14 Mai 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.BAUDAILLIER Jean-Louis, Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M. SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M.MARTINEZ Christian à M.VEDEL Jean-Louis, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.MARTINEZ Antoine à M.GARROFE Gilbert, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.MONTAGNE Jacques à M.AZAM Joël</p>

Objet : Encarts publicitaires de l'office du tourisme (Edition papier et Internet) - Fixation des tarifs 2013

Monsieur VALENTINI propose aux membres du conseil d'approuver les tarifs des encarts pour les guides et le site Internet conçus par l'Office de Tourisme qui seront applicables pour l'année 2013 selon les conditions ci-dessous :

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20120523-2012-05-23-10-DE Date de télétransmission : 05/06/2012 Date de réception préfecture : 05/06/2012</p>

- **Guide Hébergement**

Catégorie A	85 €
Hôtels avec restaurant, Campings, Village de Vacances et Gîte de Groupe	
Catégorie B	75 €
Hôtel sans restaurant, Chambres d'hôte, Locations saisonnières	

- **Guide Activités**

Catégorie A	85 €
Restaurant seul, Pizzeria, Snack, Salon de Thé, Traiteur, Bar à Vins,	
Domaines Viticoles et Caves Coopératives, Boutique Vente Produits du Terroir,	
Commerces et Services de proximité	
Catégorie B	65 €
Activités et sports de Pleine Nature, Artisanat d'Art	
Catégorie C	20 €
Activités culturelles et patrimoniales, Autres Associations d'intérêt touristique	

Il propose par ailleurs de maintenir :

- les remises suivantes :
 - Pour deux encarts une remise de 15% sera faite sur le prix total.
 - Pour trois encarts une remise de 25%.
 - Pour quatre encarts une remise de 35%.
- le tarif à 20€ pour les prestataires qui arrivent en cours d'année et qui ne peuvent être présents que sur le site Internet, étant donné que les documents papier seront déjà imprimés.

Enfin il indique qu'il convient de créer un tarif de 30€ pour les prestataires des autres offices du territoire Cœur d'Hérault ou des territoires voisins qui souhaiteraient en plus de leur partenariat auprès de l'office de leur territoire, devenir partenaires de notre office de tourisme et inversement.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur VALENTINI, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs des encarts pour les guides et le site Internet conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1er janvier 2013 selon les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.